



**Fondation canadienne
pour l'innovation**

**Canada Foundation
for Innovation**

**COÛTS DU PERSONNEL
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE FINANCÉ PAR LA FCI**

Veuillez lire attentivement les informations de la page suivante avant de remplir ce formulaire.

Prénom et nom de l'employé ou employée: _____ Titre : _____

Période : _____

Numéro du projet: _____

Numéro de l'élément de l'infrastructure de recherche dans le budget: _____

Description des tâches admissibles effectuées dans le cadre du projet d'infrastructure de recherche financé par la FCI :

--

Coûts du personnel déclarés à la FCI :

Nombre d'heures travaillées et liées aux tâches admissibles (A)	Taux de rémunération (avantages sociaux compris) (B)	Total des coûts du personnel déclarés à la FCI (A)+(B)

Attestation:

J'atteste que les informations contenues dans le présent formulaire sont exactes.

(Signature de l'employé ou employée)

(Signature de la personne responsable du projet)

Note:

- L'établissement doit conserver les pièces justificatives corroborant le taux de rémunération et les avantages sociaux de l'employé ou employée (par exemple, lettre d'embauche ou preuve d'une modification au taux de rémunération, registre de paie).*
- La FCI accepte également qu'une autre personne confirme ces données (par exemple, la personne responsable du service) si celle-ci est bien renseignée sur les heures de travail et les tâches de l'employé ou employée.*

Veillez lire attentivement les informations suivantes avant de remplir le formulaire ci-dessus :

- Veuillez n'utiliser ce formulaire que pour déclarer les coûts du personnel calculés suivant le nombre réel d'heures travaillées sur un projet d'infrastructure de recherche financé par la FCI. Un établissement ayant établi d'autres pratiques, devrait consulter le Guide des politiques et des programmes de la FCI afin de s'assurer que ses méthodes soient conformes aux exigences de la FCI. Les établissements doivent également respecter les exigences de la FCI concernant les pièces justificatives;
- Les coûts du personnel relatifs à un projet d'infrastructure de recherche financé par la FCI doivent être liés à des activités admissibles telles qu'elles figurent dans le budget initial, le budget révisé ou le rapport financier final du projet d'infrastructure de recherche;
- Le présent formulaire doit, à tout le moins, être rempli avant la présentation d'un rapport financier à la FCI. La FCI accepte qu'un établissement ne produise qu'un seul registre de temps couvrant toute la période s'étant écoulée depuis la présentation du dernier rapport financier, de même que des registres de temps produits plus fréquemment;
- L'établissement doit conserver toutes les pièces justificatives aux fins d'audit pendant une période d'au moins de six ans et les fournir sur demande. Cette période débute à la fin de l'exercice financier à laquelle les documents correspondent;
- Veuillez ne pas utiliser ce formulaire pour déclarer le salaire du personnel technique et professionnel en tant que dépense liée au Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI). Un autre formulaire est disponible à cette fin.